



Rubrique: Travail

Sous-rubrique: Permis octroyé concernant la durée du travail

Date de publication: SHAB 22.01.2021

Date d'échéance prévue: 22.01.2024

Numéro de publication: AB02-0000007201

Entité de publication

Staatssekretariat für Wirtschaft SECO - Arbeitszeitbewilligungen, Holzikofenweg 36, 3007 Bern

Permis octroyé concernant la durée du travail A.C.E. Genève Ambulances SA

Organisation concernée:

A.C.E. Genève Ambulances SA
CHE-455.787.251
Route de Jussy 2
1225 Chêne-Bourg

Type d'autorisation:

Permis de travail de nuit, dimanche et les jours fériés

art. 17, 19 et 20a de la loi sur le travail (LTr)

No de référence: 20-006076

N° d'établissement: 13039788

Pan d'entreprise: Service d'ambulance : intervention/service des urgences dans le canton de Genève

Motif: Besoin particulier de consommation (art. 28, al. 3 OLT 1)

Personnel: 6 H, 2 F

Validité: 01.01.2021 – 31.12.2023

Complément à l'autorisation: Nouveau permis

Autorisation pour: GE

Remarques juridiques:

Conformément aux art. 44 ss PA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Kreuzackerstrasse 12, Case postale, 9023 Saint-Gall, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (tél. 058 462 29 48).